

**PROJET
EDUCATIF
et
PEDAGOGIQUE**

**LUDOTHEQUE
2019**

Association CENTRE LUDILOISIRS

SOMMAIRE

Les valeurs associatives	3
Les objectifs éducatifs	3
Le jeu libre	4
La ludothèque	5
Le public	5
Les objectifs pédagogiques	5
Les moyens pédagogiques	5
Déroulement d'une semaine type	6
Les services	7
Les locaux et le matériel	9
Les règles de vie	10
L'équipe d'animation	11
Transversalité	13
Le budget	14

PROJET PEDAGOGIQUE LUDOTHEQUE

Les valeurs associatives

Les temps de loisirs dans les structures d'accueils collectifs participent à l'éducation de l'enfant. Ces lieux d'accueils lui procurent un environnement diversifié, favorisant des expériences riches de sens (créativité, prise de responsabilité, développement d'autonomie dans un contexte ludique) à côté et en complément des temps de la famille et de l'école.

L'action globale de l'association s'inscrit dans le champ de l'animation et en référence aux valeurs de l'éducation populaire définies dans **La charte de l'éducation populaire** de la manière suivante:

« L'Education Populaire selon Condorcet est l'art de **s'éduquer par soi-même avec d'autres**. Elle est à la fois une méthode active et un **état d'esprit de responsabilité et de générosité** qui donnent du sens à notre vision du monde. Elle s'inscrit dans le principe républicain de la laïcité sans discrimination raciale et sans distinction de religion, de sexe, d'âge et de condition sociale ».

« Portés par l'ensemble du tissu associatif, tous ces apprentissages sont l'occasion de **développer ses capacités à vivre en société** : confronter ses idées, partager une vie de groupe, s'exprimer en public, écouter, développer son sens critique, bref ouvrir son champ de conscience tout en devenant un citoyen co-constructeur de son environnement »¹...

Les objectifs éducatifs de l'action

Le projet pédagogique s'appuie sur le projet éducatif de l'association qui a pour but « de **contribuer au bien-être de chaque enfant afin de favoriser le mieux vivre ensemble**. Il se décline dans tous les secteurs et activités existantes et à venir que l'association s'engage à accompagner et à soutenir ». Les orientations éducatives choisies prennent en compte celles fixées dans le cadre de la convention d'objectifs avec la ville : « **Soutenir la parentalité** » ; « **développer la citoyenneté** » et « **favoriser l'autonomie des jeunes et l'entrée dans la vie d'adulte** ». Aussi, elles s'inscrivent dans la politique d'action sociale familiale de la CAF (convention d'objectifs et de financement d'une prestation de service) autour de deux finalités : « **améliorer la vie quotidienne des familles par une offre adaptée de services et d'équipements** » et « **l'accompagnement des familles, en particulier lorsqu'elles sont confrontées à des difficultés** ».

Le jeu libre

Les ludothèques ont pour principal objectif de favoriser la pratique du jeu libre et de faire reconnaître son importance tant sur le plan éducatif que social et culturel. La ludothèque, par la diversité et le nombre de jeux et de jouets proposés et leur disposition attractive, favorise le jeu libre, désintéressé

¹ Source : Extrait du site DRJSCS 10/07/2010

et spontané. C'est par ce projet de « jeu libre », en consacrant un temps et un espace spécifique à l'activité ludique, que la ludothèque permet à son public et notamment aux enfants de vérifier et de confronter leurs acquis en toute sécurité, en étant ainsi acteur de leur développement. Pour que le jeu reste libre à la fois dans le choix des jeux et dans leur utilisation, il doit cependant être encadré et amené dans des espaces réfléchis et aménagés en fonction du public reçu.

Le rôle éducatif

Les ludothèques visent à offrir aux individus toutes les possibilités d'épanouissement de leurs activités ludiques. Si le jeu est un média essentiel à l'apprentissage et au développement harmonieux de l'enfant, il n'en reste pas moins enrichissant pour l'adulte.

Les ludothèques sont des lieux propices à l'apprentissage de la responsabilisation, de l'autonomie, de la règle, mais aussi de la consolidation de savoirs formels dans une pratique informelle. Elles proposent des espaces riches et variés stimulant l'imaginaire et la cognition.

Le rôle social

Les ludothèques donnent à toutes les familles et tous les individus l'accès à un média culturel souvent onéreux. Elles offrent aux enfants de toutes catégories sociales et de tous milieux les mêmes chances de s'épanouir par le jeu et essaient de proposer la découverte d'une grande diversité de jeux pour tous. Jouer c'est avant tout passer un bon moment avec les autres !

Pour favoriser les échanges, l'esprit associatif et les rencontres par l'intermédiaire du jeu, les ludothèques proposent des espaces favorables à la socialisation, des lieux ouverts aux différences afin d'encourager l'intégration et la reconnaissance de l'autre.

A travers le jeu, l'enfant apprend à se confronter à l'autre, à partager, à élaborer des moments de jeu commun, à vivre ensemble, à respecter l'autre, à créer des liens et à transmettre des savoirs aux autres.

Le rôle culturel

Les ludothèques sont avant tout des lieux de distraction à travers le jeu, des lieux de détente et de loisir à travers un objet culturel parfois méconnu.

Le jeu est le reflet des cultures, sa pratique ainsi que les formes qu'il prend diffèrent d'un pays à l'autre. Il existe tout un monde ludique (éditeurs, auteurs, concepteurs, illustrateurs, festivals, concours...) qui ne cesse de prendre de l'ampleur et mérite d'être connu, et les ludothèques sont également un lieu de sensibilisation à cette culture ludique.

Le rôle intergénérationnel :

Le jeu est un objet de médiation et médiateur des relations. Il permet notamment de communiquer, de s'exprimer. Il met aussi en interaction des individus de tous âges et de toutes cultures. La ludothèque permet à plusieurs générations de se rassembler autour d'un même jeu, et de partager un moment de plaisir, de convivialité propice à l'échange.

La ludothèque

L'association se situe 27 Allée des petits rois (33400 Talence) dans le quartier de Thouars, destinée à l'animation de l'action ludothèque. La structure comprend un ensemble de locaux destinés à l'animation de deux grandes actions :

- L'animation d'une ludothèque
- L'animation d'un Accueil Collectif de Mineurs (accueil de loisirs sans hébergement) 3/12 ans.

Périodes d'ouverture et horaires – Tout public

Accueil tous publics :

Les lundis, jeudis, vendredis de 9h30 à 11h30 (hors vacances scolaires)

Les vendredis de 17h à 19h (hors vacances scolaires)

Les samedis de 14h30 à 19h30

Accueils spécifiques de collectifs :

Mardi : 9h30 à 11h30

Vendredi : 14h-17h

Fermetures annuelles

Vacances de Noël

Vacances d'été

Le public

La ludothèque est ouverte aux individus de tous âges, tous milieux sociaux, exempts ou non de handicaps, ainsi qu'aux collectivités.

Certains créneaux sont ouverts à tous publics, tandis que d'autres sont réservés à l'accueil de publics spécifiques.

L'aménagement est revu et adapté au public accueilli, l'action pouvant être menée à l'extérieur au besoin.

Les objectifs pédagogiques

- Sensibiliser à la culture ludique et à la pratique du Jeu
- Combattre les inégalités sociales en matière d'accessibilité au jeu
- Favoriser le lien social et la mixité sociale
- Favoriser et consolider les apprentissages à travers le Jeu

Les moyens pédagogiques

Pour réaliser ces objectifs, l'équipe d'animation a choisi de s'appuyer sur **3 grands projets d'animations** sur l'année, qui se déclinent par la mise en place d'actions menées intra-muros et extra-muros, à destination des adhérents et non-adhérents :

- Le Projet « **dynamiser la ludothèque** » (document spécifique)

Le but est de rendre la ludothèque attractive et d'affirmer son identité de ludothèque.

- Le Projet « **promouvoir le Jeu** » (document spécifique)

Le but est de sensibiliser les différents publics à la culture ludique.

- Le Projet « **s'intégrer au quartier** » (document spécifique)

Le but est de développer la ludothèque au sein du quartier afin qu'elle devienne un lieu ressource pour les familles et les professionnels.

Déroulement d'une semaine type

HEURE	ORGANISATION	LIEU	POSITIONNEMENT ET RÔLE
LUNDI			
MATIN	Animateur polyvalent : 9H30/11H30 Accueil tous publics Animateur polyvalent : 11H30 Rangement du matériel installé dans les salles mises à disposition	Ludothèque principale <i>Cf. p9</i> Régie ludothèque espace dortoir	Agent administratif + Animateur polyvalent <u>Animateur polyvalent *1</u> -Accueille le public et le renseigne si besoin -Gère les emprunts et retours de jeu (sur le logiciel KAWA ou à défaut sur papier) -Circule sur les salles <u>Agent administratif *2</u> -Rentre les fréquentations sur le logiciel KAWA (ou à défaut sur papier) -Gère les règlements et dossiers d'inscription
MARDI			
	Animateur ludothèque : 9H00/9H30 Aménagement des espaces pour l'accueil du RAM et des collectivités 9H30/11H30 : Accueil du RAM et des collectivités Rangement + nettoyage du matériel mis de côté le lundi 11H30/12H00 : Rangement du matériel installé dans les espaces mis à disposition	Ludothèque principale <i>Cf. p9</i>	Agent administratif + Animateur ludothèque <u>Animateur ludothèque :</u> <i>Cf. Animateur polyvalent Lundi</i> <u>Agent administratif :</u> <i>Cf. Agent administratif Lundi</i>
APRES MIDI	Animateur ludothèque + animateur polyvalent 16h45/17h45 Animation dans le cadre du périscolaire Animateur ludothèque + animateur polyvalent 16h15/18h Animation dans le cadre du CLAS	Ecoles primaires de Talence Dôme à Talence	Animateurs ludothèque + Animateurs polyvalents -Préparation, déplacement et animation de l'atelier
MERCREDI / CENTRE DE LOISIRS 3/12 ANS			
JEUDI			
MATIN	Equipe d'animation : 9H/9H30 Aménagement des espaces mis à disposition Animateurs ludothèque : 9H30/11H30 Accueil tous publics 11H30/12H00 : Remise en jeu des espaces mis à disposition 12h00/14h00 1 semaine sur 2 : Animation en structure scolaire	Ludothèque principale <i>Cf. p9</i> Structure scolaire	Agent administratif + Equipe animation : <u>Animateurs polyvalents :</u> -Aménagement des espaces <u>Animateurs ludothèque :</u> -Aménagement des espaces - <i>Cf. Animateur polyvalent Lundi</i> -Préparation, déplacement et animation de l'atelier en structure scolaire <u>Agent administratif :</u> <i>Cf. Agent administratif Lundi</i>
APRES MIDI	Animateur ludothèque + animateur polyvalent 16h45/17h45 Animation dans le cadre du périscolaire Animateur ludothèque + animateur polyvalent 16h15/18h Animation dans le cadre du CLAS	Ecoles primaires de Talence Dôme à Talence	Animateur ludothèque + Animateur polyvalent -Préparation, déplacement et animation de l'atelier

VENDREDI			
MATIN	Animateurs ludothèque : 9H15 /9H30 Ouverture de l'espace ludothèque et remise en jeu des espaces mis à disposition si nécessaire 9H30/11H30 Accueil tous publics 11H30/12H00 : Remise en jeu des espaces mis à disposition	Ludothèque principale <u>Cf. p9</u>	Agent administratif + Animateurs ludothèque Animateurs ludothécaires : <i>Cf. Animateur polyvalent Lundi</i> Agent administratif : <i>Cf. Agent administratif Lundi</i>
APRES MIDI	Animateurs ludothèque : 14h / 15h : Accueil ITEP 14h30/17h Accueil publics spécifiques 17H00/19H Accueil tous publics		
SAMEDI			
APRES MIDI	Equipe d'animation : 14H30/19H30 Accueil tous publics / Animation anniversaires / Remise en jeu des espaces mis à disposition 20H30/00h00 1 fois tous les deux mois : Soirée jeux tous publics	Ludothèque principale <u>Cf. p9</u> Siège de l'association <u>Salle des albatros</u>	Agent administratif + Equipe d'animation <u>Animateurs ludothèque + Animateur polyvalent :</u> - <i>Cf. Animateur polyvalent Lundi</i> -Animation des anniversaires -Aménagement, animation et rangement soirée jeux Agent administratif : <i>Cf. Agent administratif Lundi</i>

Les services

La ludothèque propose une diversité de services visant à la réalisation de ses objectifs pédagogiques, en s'attachant à l'importance des notions de détente et de loisirs.

Elle suit la volonté des ludothèques d'être un lieu de distraction à travers le jeu, offrant aux individus de tous les âges toutes les possibilités d'épanouissement de leurs activités ludiques.

Jeux sur place

4 salles aménagées permettent de mettre en jeu l'une des 4 catégories du système de classification ESAR (jeux d'Exercice, jeux Symboliques, jeux d'Assemblage, jeux de règles). Chaque salle bénéficie d'un aménagement respectant les contraintes spatiales et matérielles des différents jeux permettant une qualité de jeu optimale.

Ces espaces sont une invitation à jouer, tout en préservant la liberté du choix. Ils évoluent en fonction du public accueilli. Les mineurs sont sous la responsabilité des adultes. Le fond de jeu est à disposition du public souhaitant jouer sur place, sous réserve de ranger tout jeu ou jouet après utilisation.

Prêt de jeux

La ludothèque dispose de près de 1400 jeux et jouets, comprenant jeux d'exercice, jeux symboliques, jeux d'assemblage, jeux de règles et jeux surdimensionnés.

Elle permet aux adhérents d'emprunter 2 jeux sur des périodes de 3 semaines. Les jeux sont vérifiés au départ et au retour par un animateur en ludothèque ou polyvalent au moins 15 minutes avant la fermeture (le contenu est inscrit sur la boîte du jeu), des sanctions étant prévues en cas de perte de pièces ou de jeux.

Anniversaires

Les samedis après-midi sur réservation, la ludothèque offre la possibilité aux adhérents d'y fêter l'anniversaire de leurs enfants. L'association met à leur disposition l'un des 2 réfectoires dans lequel ils peuvent organiser le goûter. L'enfant fêtant son anniversaire peut inviter jusqu'à 10 enfants qui pourront tous profiter des salles de jeux aménagées ainsi que de l'extérieur.

Les familles ont le choix entre deux formules. La première à 50 € et la seconde à 90€. Dans les deux propositions, une chasse au trésor est menée par l'animateur polyvalent ou un animateur ludothèque sur un thème du choix de la famille (une liste de thèmes est proposée). Si la famille a choisi la formule d'anniversaire à 90 €, l'animateur accompagnera la famille durant 3 heures et animera 2 ateliers au choix (jeux surdimensionnés ; jeux de règles et/ou fabrication de jeu). L'adhérent fêtant son anniversaire recevra également un flyers invitation sur le thème choisi afin de le distribuer aux enfants invités.

Interventions extérieures

Selon les demandes et les besoins des publics, la ludothèque peut être amenée à effectuer des interventions extra-muros. La plupart du temps, ces interventions consistent en des ateliers jeux en intérieur, dans lesquels les participants peuvent jouer librement à des jeux choisis dans une sélection préalablement établie par les animateurs ludothèque.

La sélection de jeux, le nombre d'intervenants ainsi que la limite de participants sont adaptés au type de public et à la structure.

Animations

Lors d'évènements menés par l'association, la ville ou d'autres collectivités, la ludothèque peut intervenir en proposant des espaces et animations ludiques s'appuyant sur son fond de jeux et la connaissance des animateurs ludothèque.

Ces animations sont aussi bien menées intra-muros (évènements, ateliers fabrication de jeu, soirées jeux, après-midi thématiques...) qu'extra-muros et font parfois appel à des partenaires (Festival, manifestations municipales...)

Temps périscolaires

L'association a été sollicitée par la ville pour intervenir durant les temps périscolaires. Un binôme comprenant un animateur en ludothèque et un animateur polyvalent tournera sur les différentes écoles de la ville notamment celles du quartier.

La ludothèque intervient également durant le dispositif CLAS (Contrat d'Accompagnement Local à la Scolarité) de 16h30 à 17h45 les mardis. Durant ce créneau, du jeu libre est proposé aux enfants présents.

Soirée Jeux

Les soirées jeux, ont lieu une fois tous les deux mois. Elles offrent aux familles des temps de jeux de découverte pour les avertis comme les moins avertis. Le principe de ces soirées est de permettre aux adultes et adolescents, de jouer entre eux à des jeux de leur choix. Elles permettent de rencontrer d'autres personnes, de se retrouver et de découvrir des jeux. Les enfants sont pris en charge par un animateur dans un espace ludique aménagé.

Les locaux et le matériel

L'aménagement des espaces est primordial pour inviter à jouer, offrir une expérience de jeu optimale pour chacun et que tous y trouve sa place. Ainsi, la plupart des espaces sont prêts à jouer de façon à donner l'envie de jouer, à permettre le jeu immédiat et stimuler l'imaginaire.

Chaque aménagement est réfléchi en fonction du public accueilli et du type de jeu installé sur l'espace, en répondant aux contraintes qui leurs sont propres.

Lors des accueils tous publics, la ludothèque dispose de 4 salles chacune aménagée par type de jeu. Puisqu'elle est susceptible d'être fréquentée par tous les âges, le matériel installé est toujours adapté aux plus petits, excluant toutes petites pièces susceptibles d'être avalées.

Salle des lucioles – Jeux de construction

Elle est à l'écart pour offrir le calme et la tranquillité que nécessitent certaines constructions.

Salle des papillons – Jeux d'éveil et Jeux d'exercices

Elle est spacieuse afin d'accueillir la structure de motricité et de permettre une circulation fluide notamment pour l'utilisation des jeux de motricité (trotteurs, jouets à pousser, bilibo...).

Salle des cigales – Jeux symboliques

Elle dispose de coins « fermés » pour permettre le développement de l'imaginaire de l'enfant et éviter les intrusions adultes dans leur jeu. Cet espace est aménagé et pensé afin de créer l'émergence d'une atmosphère propice à l'autonomie et favorisant l'expression. Dans cet espace de liberté, l'enfant va être acteur et créateur de ces propres règles.

Salle de la cheminée – Jeux de règles

Cette salle se trouve dès l'entrée dans l'espace ludothèque de l'association. Cela permet à l'adhérent d'avoir un regard global sur le fond de jeux de société disponible. De plus le bureau administratif se situe dans cet espace, cela permet d'avoir toujours une personne présente et disponible dans cette salle pour accueillir, orienter et conseiller les adhérents mais aussi pour expliquer les règles de jeux de société

Le matériel :

Chaque type de jeux permet un ensemble d'activités propres à chaque étape du développement de l'enfant. La ludothèque dispose d'un fond de jeux d'environ 1320 jeux. Ces derniers se répartissent en 4 catégories principales :

Jeux d'exercices et d'éveil ; Ils permettent un mouvement sensoriel et moteur répété (saisir, pousser, tirer, serrer, lancer, se déplacer) qui produisent des effets et des résultats immédiats. La ludothèque met à disposition de ces adhérents 143 jeux d'exercices, mais également une structure de motricité WESCO en permanence sur les temps d'accueil dans une salle prévue à cet effet.

Jeux symboliques : Ils permettent de faire semblant, d'imiter les autres et les adultes, de jouer des rôles, de se représenter la réalité. La ludothèque a dans son fond de jeux de 146 jeux symboliques.

Jeux de construction et d'assemblage : Ils permettent de construire, d'organiser, de réunir ou assembler différents éléments afin de réaliser un nouvel ensemble à plat (puzzle) ou en volume (Duplo). La ludothèque propose 265 jeux de construction et d'assemblage.

Les jeux de règles : Les jeux de règles sont des jeux ayant des codes précis à suivre et des règles acceptées par tous les joueurs. Ces jeux peuvent se jouer seul, comme les casses têtes, ou se jouer à plusieurs, comme les jeux de société. Ces derniers ont des mécaniques différentes : jeu de hasard, jeu de parcours, jeu de stratégie, jeu d'adresse...

La ludothèque possède environ 766 jeux de règles

Les règles de vie

Elles s'attachent à véhiculer les valeurs du vivre ensemble à travers les droits et devoirs de chacun au sein de la vie en collectivité (notamment le respect des personnes et du matériel).

Elles sont expliquées oralement, lues et signées par les adhérents lors de l'inscription, et les membres de l'équipe s'assurent qu'elles sont comprises et respectées par les utilisateurs.

Elles sont décrites en ces termes dans le dossier d'inscription : « Afin que chacun profite de la ludothèque dans les meilleures conditions, il est nécessaire de respecter les règles suivantes :

- Les adultes sont responsables des enfants qu'ils accompagnent.
- L'utilisation des jeux extérieurs est sous la responsabilité des adultes accompagnateurs.
- Chaque adhérent doit ranger l'espace qu'il occupe avant de le quitter. Cela permet à d'autres adhérents d'arriver dans un lieu agréable et propice au jeu.
- Enfants et adultes doivent se déchausser.
- L'accès à l'extérieur de la ludothèque se fait par la porte du couloir.
- Un lieu est dédié pour prendre le goûter. Balai, pelle, et éponge sont à votre disposition.
- Le mobilier présent dans les salles ne peut être déplacé.
- Les jeux pris dans les étagères pour être utilisés sur place doivent être vérifiés et rangés après utilisation pour éviter la casse ou la perte.

Tout comportement mettant à mal le bon fonctionnement de l'association – manquement grave aux règles de vie et de sécurité, fausse déclaration, omission volontaire – conduiront à une radiation définitive. Toute dégradation volontaire des locaux et du matériel de l'association, toute violence physique ou verbale pourront entraîner des sanctions. »

L'équipe d'animation

Sa constitution

L'équipe d'animation est sous la responsabilité du directeur de l'association. Elle est composée de 2 animateurs en ludothèque, de 2 animateurs polyvalents et d'une animatrice coordinatrice pédagogique.

La majeure partie des actions menées par la ludothèque sont réalisées par les 2 animateurs en ludothèque, les 2 animateurs polyvalents venant en soutien ou en remplacement sur certains accueils ou animations. L'animatrice coordinatrice pédagogique assure la transversalité des actions et des projets.

Le personnel administratif

Il assure l'accueil et le suivi administratif des adhérents et visiteurs sur les temps d'ouverture de la ludothèque, ainsi que le suivi financier.

Le personnel d'entretien et de restauration

L'équipe assure l'entretien des locaux (sanitaires et salle d'activités), des tapis et de la structure de motricité afin que les utilisateurs profitent d'espaces conformes aux normes d'hygiène.

Le directeur

Il est garant du projet associatif, du déroulement de l'ensemble des temps d'animation.

Sa démarche pédagogique du travail d'équipe

Pour favoriser une dynamique d'équipe avec cohérence et cohésion, la démarche pédagogique s'appuie sur des notions et des outils communs et/ou à disposition de chacun :

- **L'échange**, c'est savoir partager des savoirs, savoir-faire et savoir-être.
- **L'écoute**, c'est important pour comprendre l'autre, lui répondre correctement et pouvoir travailler ensemble.
- **Le respect de la différence**, c'est accepter que l'autre est différent dans sa manière d'être et de faire tout en respectant le travail collectif.
- **La communication**, c'est transmettre les bonnes informations afin de se comprendre pour accomplir correctement les différentes tâches.
- **La cohérence**, c'est s'appuyer sur les valeurs du projet éducatif et mettre en œuvre les objectifs du projet pédagogique.
- **La cohésion**, c'est la mise en œuvre d'une dynamique collective partagée.
- **La solidarité**, c'est un travail collaboratif qui fait appel à l'entraide des membres de l'équipe.

L'animateur/trice : Sa mission, son rôle et sa posture

Sa mission,

L'animateur/trice en ludothèque anime la ludothèque pendant et en amont des accueils et animations. Il est là pour favoriser le jeu libre et accompagner les joueurs comme les accompagnateurs. Sa mission s'inscrit dans un territoire, celui de la ville en priorité et au-delà avec une approche partenariale. Il met en jeu, donne à jouer et peut être amené à jouer avec et s'efforçant d'être peu interventionniste. Pour cela, il doit :

- Aménager, proposer et mettre en jeu des espaces adaptés au public
- Garantir le plaisir ludique ainsi que la sécurité physique et affective du public
- Accompagner le public dans le Jeu et le conseiller dans ses choix
- Adapter sa posture et son attitude dans un souci de bienveillance
- Veiller au respect du règlement intérieur
- Gérer le fond de jeux (entretien, achat, renouvellement, mise en avant, classification)

Son rôle d'accueillant,

Lors de la première visite d'une famille voulant devenir adhérente, le discours de présentation est primordial pour donner l'envie de découvrir et d'être un « adhérent-acteur » et non pas un « adhérent-consommateur ». La ludothèque est un lieu de vie ludique dans lequel tout adhérent est invité à contribuer à son bon fonctionnement en participant autant aux manifestations qu'au rangement. Cela se traduit dans les dons de jeux ou le partage de connaissance de jeux.

Sa posture,

- Adulte responsable, sa posture repose sur des savoir-être et savoir-faire.

La relation de bienveillance entre le professionnel et l'adhérent est prépondérante. Elle repose sur un accueil respectueux, un sens de l'écoute, de l'observation et de réponses adaptées.

Le règlement intérieur de la ludothèque incite les adhérents à respecter le fonctionnement et privilégier le dialogue et la négociation lors de toute problématique qui peut arriver. Par exemple, un jeu endommagé sera réparé ou remplacé avec la participation de l'adhérent.

Il est nécessaire pour le professionnel de connaître ses adhérents afin de pouvoir adapter les propositions de jeux sur place ou en emprunt, l'aménagement des espaces et l'acquisition de nouveaux jeux.

L'accueil de publics spécifiques :

Les ludothèques ont un rôle d'accueil de publics porteurs de handicaps physique ou mentaux, ou présentant des difficultés liées à des troubles du comportement ou autres...

La posture de l'encadrant doit s'adapter au public accueilli en gardant toujours à l'esprit que sa mission première est de donner à jouer et permettre à l'individu de passer un moment agréable et ludique. Le choix des jeux et les propositions faites ne doivent jamais mettre le public face à ses difficultés.

Sa communication des informations

La dynamique d'équipe est également assurée par divers outils de communication interne : réseau, boîtes mail, échancier, réunions. Ils permettent la circulation des informations entre les différents secteurs, la mise en place de projets et le bon fonctionnement de la ludothèque.

Lors des divers événements et animations ayant lieu intra ou extra-muros, de la ludothèque, l'équipe d'animation assure la réalisation ainsi qu'une partie de la diffusion d'outils de communication externe (mails, flyers, affiches).

Transversalité

Durant les mercredis et les vacances scolaires, la ludothèque est fermée au siège de l'association qui accueille alors l'activité centre de loisirs. Sous l'autorité de l'animatrice coordinatrice pédagogique, les animateurs ludothèque animent des ateliers ludothèque et participent à l'encadrement du centre de loisirs (Cf. projet pédagogique ACM).

Fonctionnement d'une journée type centre de loisirs

HEURE	ORGANISATION	LIEU	POSITIONNEMENT ET ROLE
Mercredi et Vacances Scolaires			
MATIN	<p>Animateur ludothèque 1 : 8H30/9H30 Accueil temps plus du matin (ATP)</p> <p>Animateur ludothèque 1 : 10h/11h30 Accueil atelier matin</p> <p>Animateur ludothèque 2 : 10h/11h30 Accueil atelier matin</p>	<p>Ludothèque principale <u>Salle de la cheminée</u></p> <p>Siège de l'association <u>Salle des cigales</u></p>	<p>Animateur ludothèque 1 : Accueil d'un groupe d'enfants (8 enfants de moins de 6 ans ou 12 enfants de plus de 6 ans)</p> <p>Animateur ludothèque 1 : Accueil d'un groupe de 12 enfants maximum de plus de 6 ans Lors de ce temps long il est possible de proposer des jeux de société plus complexes nécessitant un temps plus important d'explication de règles</p> <p>Animateur ludothèque 2 : Sélection de jeux de société, symboliques et puzzles pour mener une animation avec un groupe de 8 enfants maximum.</p>
APRES MIDI	<p>Animateur ludothèque 1 : 14h/15h Accueil atelier après-midi primaire</p> <p>Animateur ludothèque 1 : 15h/16h : Poursuite atelier après-midi primaire</p> <p>Animateur ludothèque 2 : 15h/16h : Accueil atelier après-midi maternelle</p>	<p>Ludothèque principale <u>Salle de la cheminée</u></p> <p>Siège de l'association <u>Salle des albatros</u></p> <p>Ludothèque principale <u>Salle de la cheminée</u></p>	<p>Animateur ludothèque 1 : Accueil d'un groupe de 12 enfants de 6 à 12 ans dans la salle de la cheminée</p> <p>Animateur ludothèque 1 : Le même groupe d'enfants prend des jeux de leur choix pour aller jouer dans une autre salle</p> <p>Animateur ludothèque 2 : Accueil d'un groupe de 8 enfants de 4 à 6 ans dans la salle de la cheminée</p>

Aménagement des espaces lors des journées centre de loisirs

Les accueils des groupes d'enfants durant les journées centre de loisirs (mercredis et vacances scolaires) se font dans la salle de la cheminée.

Cette salle est aménagée selon l'âge du public accueilli. Des jeux symboliques et d'exercice sont installés sur deux tables, prêts à jouer, et renouvelés à chaque accueil.

De plus, trois espaces symboliques restent toujours installés : un espace bricolage, un espace dinette, ainsi qu'un espace voitures. Il est important que certains espaces restent inchangés afin de fournir des repères et une stabilité aux enfants lors de chacune de leurs venues à la ludothèque. Ainsi, chaque enfant sait qu'il peut expérimenter de nouveaux jeux mais à toujours la possibilité de revenir à des jeux connus et appréciés. En restant en permanence installés, ces jeux sont disponibles immédiatement.

Rôle de l'animateur ludothèque

Lors des accueils de groupe du centre de loisirs, l'animateur ludothèque est responsable du groupe qu'il encadre. Il doit donc gérer les éventuels conflits ainsi que la vie quotidienne des enfants. Concernant l'utilisation des jeux, il met l'accent sur le respect et le partage, et favorise le jeu libre par sa posture bienveillante.

Il est dans la démarche d'inciter à la découverte de nouveaux jeux, de susciter la curiosité et l'envie de jouer. Il facilite le vivre ensemble en permettant aux enfants de jouer ensemble tout en restant garant des règles. Il favorise des moments de jeu communs entre les enfants, mais aide aussi l'enfant à intégrer des règles communes et à les respecter, aussi bien les règles du jeu que les règles de « jouer ensemble » indispensables au bon déroulement d'une partie ; tels que attendre son tour, terminer une partie commencée, ne pas tricher.

L'animateur ludothèque a aussi pour rôle de mettre l'enfant dans une posture responsable afin qu'il transmette les règles à ses camarades une fois qu'il les a intégrées et en soit garant.

Lors des accueils, l'animateur ludothèque peut proposer des jeux aux enfants ne sachant pas à quoi jouer, adaptés à leur capacité de concentration mais aussi avec une mécanique qui leur est accessible. L'enfant, avant de jouer, a parfois besoin de manipuler le matériel du jeu afin de se l'approprier et ensuite pouvoir être réceptif aux règles du jeu.

Actions transversales

La ludothèque participe à des projets transversaux et manifestations transversales. Lors de ces actions, les animateurs ludothèque peuvent conseiller et ou prêter des jeux, mais aussi intervenir durant l'animation afin de transmettre les règles des jeux aux participants et participer à l'animation.

Le budget

Un budget annuel est alloué à l'action d'animation ludothèque.

Il permet de mettre à disposition des moyens financiers afin de réaliser les achats et les animations.